



## ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE ET ORDINAIRE 2018

### ASPRO MINIJI À ST RAPHAEL

## **\*\* Convocation \*\***

Tous les membres de l'ASPRO MINIJI sont cordialement invités à participer à l'Assemblée Générale Extraordinaire et Ordinaire de l'association de Classe qui aura lieu le :

**Mardi 28 août 2018 à 18 H 30**, dans les locaux du Club.

Conformément aux statuts, (Art 8), seuls auront droit de vote les particuliers et associations à jour de cotisations au minimum 30 jours avant l'Assemblée Générale.

Les plaquettes de vote devront impérativement être retirées auprès du secrétaire (avant le début de l'AG pour que les voix puissent être comptabilisées pour le vote)

### **-ORDRE DU JOUR :**

#### **AG extraordinaire**

1. Changement des statuts

#### **AG ordinaire**

1. Mot du Président
2. Rapport Moral et Bilan, vote
3. Compte rendu Financier, vote
4. Budget Prévisionnel et cotisation 2019, vote
5. Compte rendu des projets 2017/2020 de l'association, vote
6. Projet de modification de la Jauge, vote
7. Rapport de la commission technique et proposition 2019,
8. Compte rendu des actions de la Commission Handivoile de la FFV,
9. Questions diverses. Les membres souhaitant qu'il soit débattu de questions particulières sont invités à adresser leurs demandes au président **avant le 15 août 2018**, suivant leurs intérêts, elles seront inscrites ou non à l'ordre du jour.
10. **Proposition de cooptation de nouveaux membres au Comité directeur Les candidatures doivent parvenir au Secrétaire, avant le 15 août 2018.**

---

#### **Rappel :**

**Les délégués régionaux sont invités à adresser par internet leur bilan 2018 et projets 2019 au Président avant le 15 août 2018.**

**Merci de ne pas l'oublier ... !**